

Assurance moto : les jeunes déboursent en moyenne 711€/an pour assurer leur deux-roues

Des primes qui varient du simple au double en fonction de l'âge de l'assuré : les plus de 25 ans payent en moyenne 412€/an.

Paris, le 25 mai 2021 – En 2020, en lien avec la situation sanitaire, de plus en plus d'usagers ont fait le choix du deux-roues pour leurs déplacements. Une hausse qui se reflète aussi sur le montant de l'assurance de ces véhicules ! En moyenne, les motards (tous âges confondus) déboursent 476€/an pour assurer leur compagnon de route. Alors que tous les motards peuvent désormais reprendre la route au-delà de leur département de résidence, LeLynx.fr, comparateur en ligne, fait le point sur l'assurance deux-roues.

A deux-roues, plus l'assuré est jeune, plus la facture est salée !

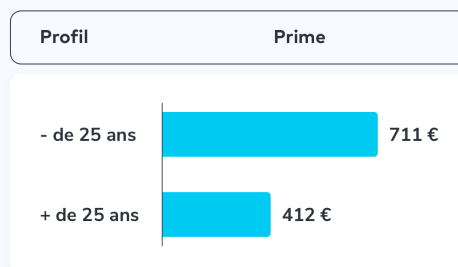
Après une année rythmée par les contraintes liées à la situation sanitaire, les Français ont changé leur rapport aux moyens de transport et ont de plus en plus plébiscité les deux-roues. En 2020, le nombre d'offres d'assurance moto comparées sur LeLynx.fr n'ont d'ailleurs cessé de progresser.

Les motards font partie des usagers les plus exposés aux dangers de la route. Pour les conducteurs, une couverture minimum est requise par le Code des assurances. Celle-ci s'ajoute à l'achat du véhicule et son entretien régulier. **En moyenne, les motards doivent ainsi s'acquitter d'une prime de 476€/an.**

Un montant qui varie presque du simple au double selon l'âge de l'assuré. Ainsi, alors qu'un conducteur de plus de 25 ans paye en moyenne 412€/an, les moins de 25 ans déboursent en moyenne 711€/an.

Pour Itzal Arbide, Directrice Générale de LeLynx.fr :
« A l'instar de ce que nous constatons sur l'automobile, les – de 25 ans paient généralement le prix fort en matière d'assurance. Avec souvent moins d'expérience sur les routes, ils sont jugés comme plus à risque par les assureurs et s'acquittent donc de primes plus importantes ».

Prime moyenne en fonction de l'âge du motard



Quels critères font varier le montant de la prime ?

Au-delà de l'âge et du profil de l'assuré, le niveau de couverture, les antécédents de conduite, le type de véhicule et son niveau de sécurité entrent également en considération.



Le montant de la prime varie logiquement selon la couverture choisie : **un assuré qui fait le choix d'une formule tous-risques déboursera annuellement en moyenne 619€ contre 308€ pour une couverture au tiers.** Là encore, les chiffres leLynx.fr révèlent des différences significatives selon l'âge de l'assuré.

Un motard de moins de 25 ans paiera en moyenne 1096€/an pour une formule tous-risques (vs 534€/an pour les plus de 25 ans). Pour les moins de 25 ans optant pour une couverture au tiers, ils paieront en moyenne 455€/an (vs 257€ pour les plus de 25 ans).

A deux-roues, les Français jouent plutôt la carte de la prudence et sont 43% à plébisciter une formule tous-risques (vs 35% au tiers). Les – de 25 ans ont quant à eux tendance à choisir des formules moins couvrantes et donc moins chères : 41% d'entre eux sont assurés au tiers (vs 30% en tous-risques).

« Avec des primes moyennes nettement plus élevées, les moins de 25 ans sont nombreux à faire le choix du prix, quitte à être moins couverts. Pourtant, en privilégiant des formules moins couvrantes, c'est aussi prendre le risque de devoir assumer des factures très chères en cas de sinistre ! Pour ce type de profil, nous conseillons de bien faire le point sur ses besoins et d'adopter certains réflexes qui peuvent faire baisser la facture sans pour autant faire l'impasse sur certaines garanties. Opter par exemple pour un deux-roues d'occasion ou un modèle moins puissant permettra de faire des économies. La comparaison peut permettre aussi de faire des économies significatives : quel que soit leur profil, les motards peuvent réaliser jusqu'à 177€¹ d'économies en comparant sur LeLynx.fr » ajoute Itzal Arbide.

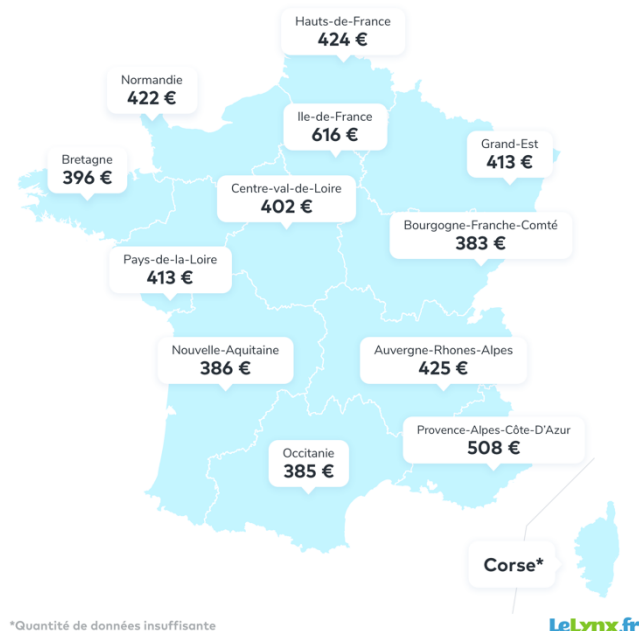
Autre critère important : le type de stationnement du véhicule. Le niveau de sécurité de celui-ci peut en effet faire varier le montant de la prime annuelle de près de 100€. Un motard qui dispose d'un garage individuel fermé s'acquittera en moyenne d'une prime de 446€. Pour un garage collectif en plein air, le montant moyen de la prime s'élève à 536€/an et 544€/an si le véhicule stationne sur la voie publique.



¹ Economie potentielle maximale pour 60% d'un échantillon de 495 personnes interrogées ayant réalisé une comparaison des offres d'assurances moto sur le site LeLynx.fr entre le 21 octobre 2020 et le 15 décembre 2020

230€, c'est la différence de prix entre la région la plus chère et la région la moins chère !

Prime moyenne par région



L'étude révèle également d'importantes disparités selon la région de l'assuré. En première position, **l'Île-de-France où les motards s'acquittent en moyenne de primes à hauteur de 616€/an**. Elle est suivie par la région **Provence-Alpes-Côte-D'azur avec des primes annuelles moyennes de 508€**. La région **Auvergne Rhône-Alpes ferme le podium des régions les plus chères en matière d'assurance deux-roues (425€/an)**.

Du côté des plus grandes villes de France, on retrouve le même classement : Paris qui prend la tête du classement avec une prime moyenne de 649€/an, suivie par Marseille (617€/an) et Lyon (542€/an).

« Pour certaines régions avec des grandes villes comme Paris ou Marseille, où le trafic est particulièrement dense en voiture, de nombreux usagers privilégient les deux-

roues. Les motards sont d'autant plus exposés aux risques de la route et c'est ce risque au terme assurantiel qui fait grimper le montant des primes. En région PACA par exemple, avec sa météo plus favorable aux deux-roues, la pratique et l'utilisation des motos est plus fréquente » ajoute **Itzal Arbide, Directrice Générale de LeLynx.fr**

A l'inverse, dans certaines régions où l'utilisation des deux-roues est moins fréquente et où sa pratique est jugée comme moins à risque, les primes moyennes sont moins onéreuses. L'étude montre que **la Bourgogne Franche Comté est la région la moins chère pour les motards, qui s'acquittent en moyenne d'une prime de 383€/an**. Elle est suivie par les régions Occitanie (385€/an) et Nouvelle Aquitaine (386€/an). De la même façon, ce sont les villes de Dijon (414€/an), Nantes et Toulon (443€/an) qui sont les plus favorables aux motards.

Méthodologie :

Résultats obtenus sur un échantillon de 136 973 primes d'assurance moto cliquées par les utilisateurs de LeLynx.fr sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

A propos de LeLynx.fr : LeLynx.fr, dirigé par Itzal Arbide, est un comparateur en ligne créé en 2010. Le site, qui compte plus de 11,5 millions d'utilisateurs, propose un service de comparaison en toute impartialité des contrats d'assurance auto, santé, deux-roues et habitation, des produits financiers tels que le crédit immobilier, l'assurance emprunteur, les banques en lignes, etc. Depuis septembre 2018, LeLynx.fr propose aussi la comparaison de fournisseurs d'énergie.

Pour plus d'informations : <http://www.l lynx.fr>

Suivez LeLynx.fr sur :

<https://twitter.com/LeLynx.fr>

<https://www.facebook.com/LeLynx.fr>

<https://www.youtube.com/user/LeLynxComparateur>